

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	108 (2007)
<b>Artikel:</b>	Le site de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) et la question des sanctuaires néolithiques : potentiel et limite de l'approche archéologique
<b>Autor:</b>	Honegger, Matthieu
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836025">https://doi.org/10.5169/seals-836025</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le site de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) et la question des sanctuaires néolithiques : potentiel et limite de l'approche archéologique

Matthieu Honegger

## MOTS-CLEFS

Néolithique moyen, sanctuaire, station littorale, place centrale, rituel.

## RÉSUMÉ

La station littorale de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) remonte au 35<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et se rattache à la phase Port-Conty du Cortaillod. Elle révèle le plan d'un village du Néolithique moyen, dont le centre est occupé par un bâtiment particulier reconstruit à plusieurs reprises sur un tertre artificiel. Ce bâtiment ne remplit ni une fonction domestique, ni une fonction économique. Son rôle paraît lié à l'idéologie de la communauté ; il s'agit probablement d'un sanctuaire.

Les sanctuaires situés au sein de l'espace habité sont rares au Néolithique. L'examen de plusieurs exemples montre que seuls quelques cas fournissent suffisamment d'indices pour en déduire de manière sûre leur rôle lié au domaine cérémoniel et religieux. Dans les situations les plus courantes, les arguments décisifs manquent et c'est alors que des critères généraux sont évoqués pour tenter de consolider la démonstration. Ils tentent de combler l'absence de faits par un bagage théorique aux fondements fragiles. Cet article vise à cerner les limites d'une telle approche et à proposer des solutions en se basant sur l'exemple concret du site de Marin-Les Piécettes.

## ABSTRACT

*The lake dwelling settlement of Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) is dated to approximately 3500 BC and belongs to the Port-Conty phase of the Cortaillod culture. A special building is located at its centre on an artificial hill. This building is neither a habitation nor one with an economic function. Its purpose would appear to be linked to the ideology of the community, and is probably a sanctuary.*

*Sanctuaries located within the inhabited area are not frequent in the Neolithic. The analysis of well known examples shows that only a few cases have furnished enough information to attribute the function of sanctuary with certainty. In the majority of instances the archaeological data is lacking, and general criteria are therefore used in an attempt to prop up the attribution. The absence of hard evidence is replaced by fragile theories. This paper attempts to evaluate both the potential and the limits of such an approach and to propose solutions based on the concrete example of Marin-Les Piécettes.*

Au bord du lac de Neuchâtel, la récente fouille de la station littorale de Marin-Les Piécettes a révélé le plan d'un village du Néolithique moyen dont l'organisation est singulière (Honegger 2001, 2002, Loser et Maytain, ce volume). Ce village s'inscrit dans le 35<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais à l'heure actuelle, sa durée d'existence n'est pas connue, car seule une phase d'abattage a été datée par la dendrochronologie, entre 3504 et 3483 av. J.-C. Il présente deux rangées parallèles de maisons d'habitation, au centre desquelles a été érigé un tertre

artificial en terre (fig. 1). Ce tertre mesure environ 25m de long sur 15m de large et atteint une hauteur de près d'un mètre. A son sommet a été érigée une succession de bâtiments étroits respectant toujours le même plan au sol. Ces bâtiments ne semblent jamais avoir rempli de fonctions domestiques ou économiques ; contrairement aux maisons d'habitation, ils ne livrent pas de chape foyère et très peu de vestiges résultant d'activités domestiques (objets rejetés ou abandonnés, restes de faune, etc.). La fouille et les analyses micro-

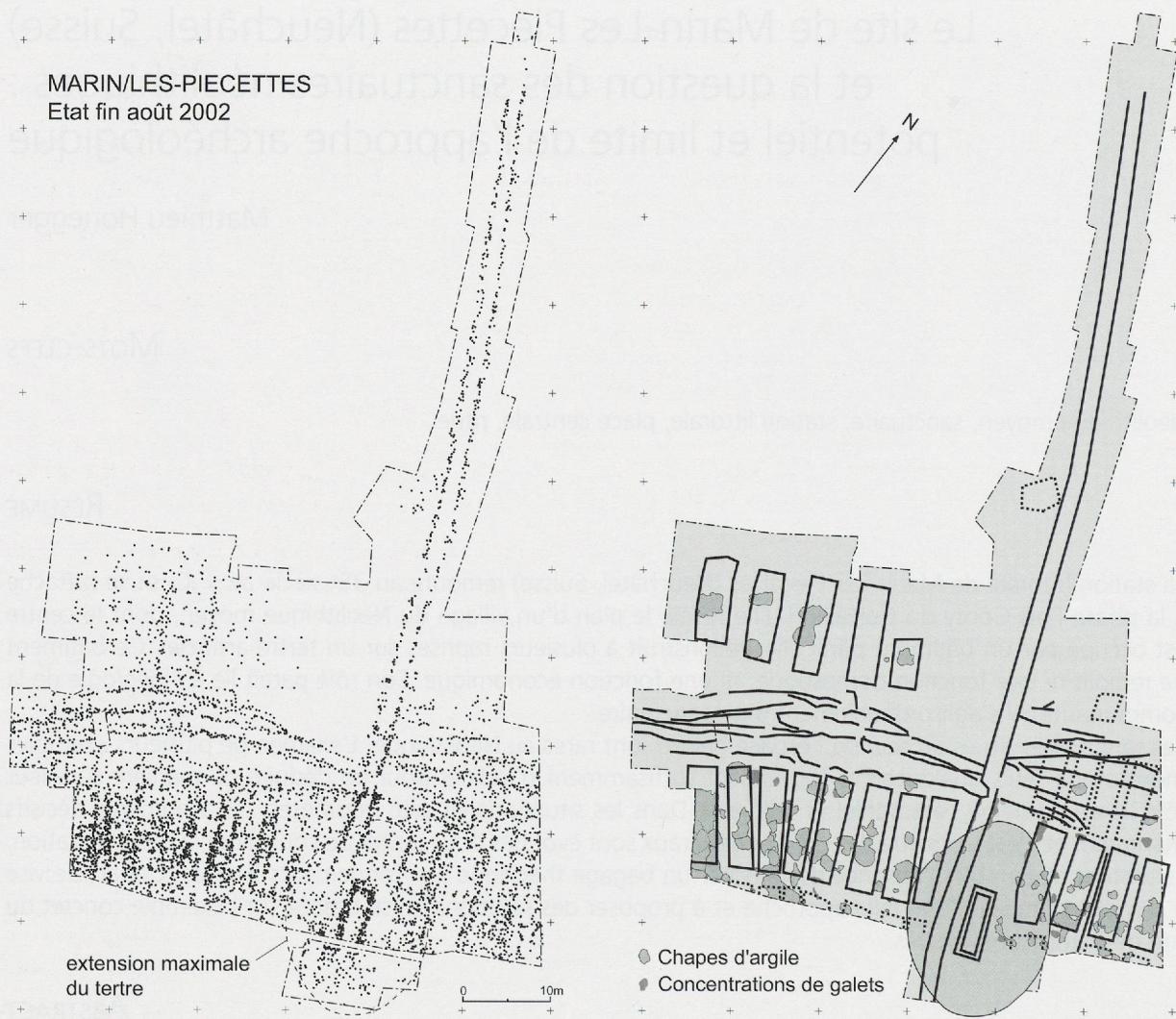


Fig. 1. Plan du principal secteur fouillé à Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse). A gauche : plan des pieux et des trous de poteaux ; à droite : plan interprété avec reconstitution des maisons et emplacement des chapes et des amas de galets.

morphologiques n'ont par ailleurs pas mis en évidence de témoins en relation avec une utilisation comme étable ou grenier.

La situation particulière de cet édifice doit être soulignée. Il domine les autres constructions et occupe une position centrale qui semble avoir dicté l'organisation de l'ensemble de l'agglomération. Un chemin d'accès a été conçu pour passer à côté du bâtiment, en traversant une « porte » constituée d'une chicane, comme si l'on voulait à la fois afficher et limiter l'accès au tertre. De part et d'autre de cette porte sont érigées des palissades organisées en deux rangées parallèles au moins, qui s'interrompent par endroits pour assurer des passages vers les secteurs d'habitation.

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur la particularité de la situation illustrée par ce site et sur la possibilité d'interpréter le bâtiment central comme une forme de sanctuaire. Par ailleurs, l'étendue du

site nous a conduit à émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un lieu central représentant un « pôle d'activités spécifiques dans un territoire défini regroupant plusieurs villages » (Honegger 2001).

En prenant un peu de recul, il faut bien admettre que les principaux arguments évoqués pour affirmer l'existence du sanctuaire ne sont pas très nombreux : fonction non liée à la cellule domestique et à l'économie agro-pastorale, lieu dominant autour duquel s'organise le reste de l'agglomération, architecture particulière et, enfin, reconstructions successives selon le même plan.

Au lieu d'accuser le site de n'être pas assez bavard, notre attention s'est plutôt focalisée sur les problèmes d'interprétation que soulevaient les constructions identifiées comme sanctuaires. Quels sont les critères reconnus nécessaires à l'identification de tels bâtiments ? Quelles sont les limites de l'approche archéologique dans ce domaine ?

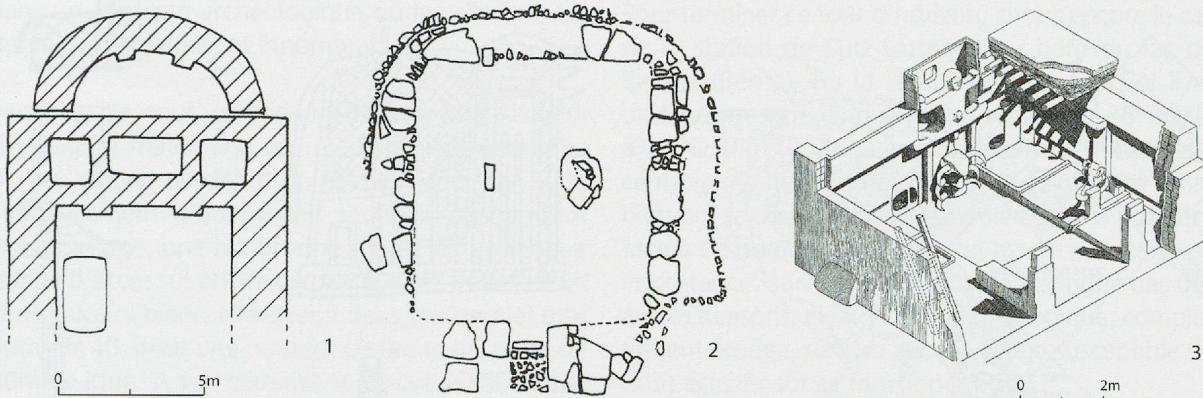


Figure 2. Exemples de sanctuaires du PPNB du Proche-Orient (d'après Cauvin 1994, fig. 27 et Mellaart 1963). 1. Çayönü, 2. Nevalı Çori, 3. Çatal Hüyük.

Avec quelques exemples de sanctuaires néolithiques situés à l'intérieur de villages, nous tenterons d'analyser les schémas d'interprétation, ce qui conduira à s'interroger sur la validité des modèles proposés. Enfin, l'exemple de Marin-Les Piécettes servira d'illustration pour juger du potentiel et des limites de l'archéologie dans le domaine abordé.

#### PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION DES SANCTUAIRES ILLUSTRÉS PAR QUELQUES EXEMPLES

La question des sanctuaires ou des lieux de culte revient régulièrement au premier plan lors de l'analyse d'ensembles archéologiques évoquant le monde des croyances et/ou celui de l'au-delà. Il n'est donc pas étonnant que cette interprétation soit fréquemment proposée pour des sites à vocation funéraire (p. ex. les nécropoles monumentales ou les lieux à activités domestique et funéraire imbriquées), ou pour des sites dont la fonction ne peut pas être réduite à celle d'un « simple » habitat (p. ex. les cercles de pierres ou les grandes enceintes). De nombreux exemples sont exposés dans un récent ouvrage sur la vie domestique et rituelle dans l'Europe préhistorique (Bradley 2005). Celui-ci traite en particulier de l'imbrication entre les sphères domestique et rituelle et, de ce fait, il aborde peu le cas particulier qui nous concerne ici, à savoir la présence d'un bâtiment bien distinct, situé à l'intérieur d'un village ou d'une agglomération. Pour éviter de rentrer dans une discussion trop vaste, nous nous restreindrons volontairement à cette dernière situation, en passant en revue quelques exemples tirés de contextes archéologiques très divers.

Les démonstrations les plus évidentes de l'existence de sanctuaires néolithiques sont probablement celles tirées du PPNB du Proche-Orient (Cauvin 1994). A Çayönü et à Nevalı Çori, deux bâtiments du 8<sup>e</sup> mil-

lénaire se distinguent nettement des maisons d'habitation par leur architecture et par les vestiges qu'ils ont révélé (fig. 2). Dans le premier cas, il s'agit d'une vaste construction prolongée dans sa phase ancienne par une abside ; elle contenait plus de 70 crânes groupés dans des cellules, ainsi que les restes divers de 400 individus. Des stèles verticales étaient dressées dans la salle rectangulaire et une grande pierre plate était encore couverte de traces de sang animal et humain. Ces témoins soulignent clairement le rôle particulier de cet édifice, en relation avec la mort et avec des pratiques sacrificielles. A Nevalı Çori, un bâtiment analogue a été dégagé. Il est également doté d'une abside et présente une grande salle carrée avec des petites cellules et des stèles encastrées dans les parois. Une grande dalle horizontale était disposée près du centre, tandis qu'une stèle anthropomorphe était dressée à côté d'elle.

Dans ces deux villages du Taurus, les conditions semblent réunies pour conclure à l'existence de sanctuaires : architecture particulière ; proximité avec la mort ; réunion possible d'individus ; représentations symboliques ; enfin, pratiques rituelles sous la forme de sacrifices animal et humain réalisés sur un autel. On peut donc admettre qu'il s'agit bien d'édifices consacrés aux cérémonies d'une religion, du moment que le terme « religion » est accepté dans son sens le plus large. Par leurs dimensions plus élevées, ces bâtiments semblent revêtir une fonction publique. Cependant, cet aspect ne paraît pas déterminant pour conclure au caractère sacré de l'ensemble. Dans le village plus tardif de Çatal Hüyük, les sanctuaires, nombreux dans le village, sont plutôt rattachés aux cellules domestiques et ont de ce fait un caractère familial (fig. 2). On y trouve des bucrânes modelés en argile, ainsi qu'une riche iconographie ornant les parois. Parmi les représentations, on notera la présence du couple Femme/Taureau qui aura un certain succès dans l'Europe néolithique et

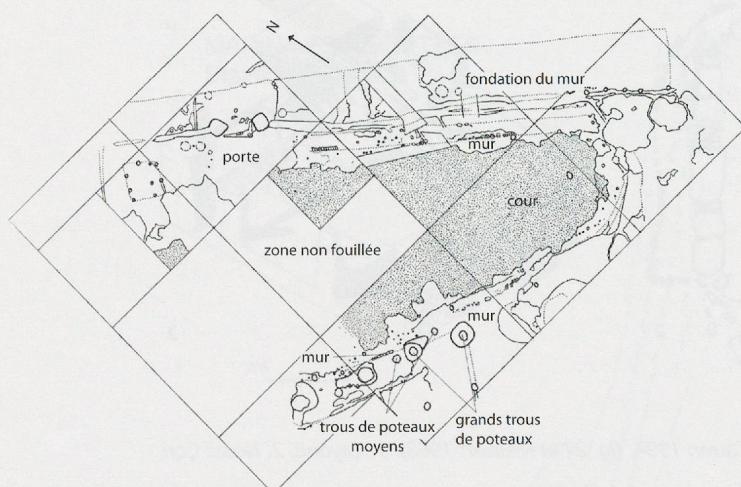


Fig. 3. Plan et reconstitution du temple prédynastique d'Hierakonpolis en Haute Egypte, vers 3500 av. J.-C. (d'après Friedman 1996, fig. 2 et 11).

dont la symbolique, qui semble évoquer fécondité, fertilité et puissance, nous ramène à des thèmes fondamentaux que l'on associe volontiers à des préoccupations religieuses (Guilaine 1994).

A la suite de J. Cauvin, il ne semble pas pertinent d'inscrire l'apparition de lieux de culte, publics ou privés, dans une vision évolutionniste trop rigoureuse. Leur présence ne marque pas forcément le rattachement de l'agglomération à un stade proto-urbain, et il n'y a pas lieu d'y associer automatiquement l'existence d'un clergé. Par ailleurs, la tentation fréquente de distinguer lieu de culte et lieu de réunion profane (prémissse des institutions temple-palais), ne paraît pas forcément adaptée aux sociétés néolithiques, où l'on peut se demander si une telle opposition a vraiment un sens (Cauvin 1994).

Dans la vallée du Nil, le premier temple reconnu en tant que tel remonte au Prédynastique (Nagada II, 3500-3200 av. J.-C.). Situé à Hierakonpolis en Haute

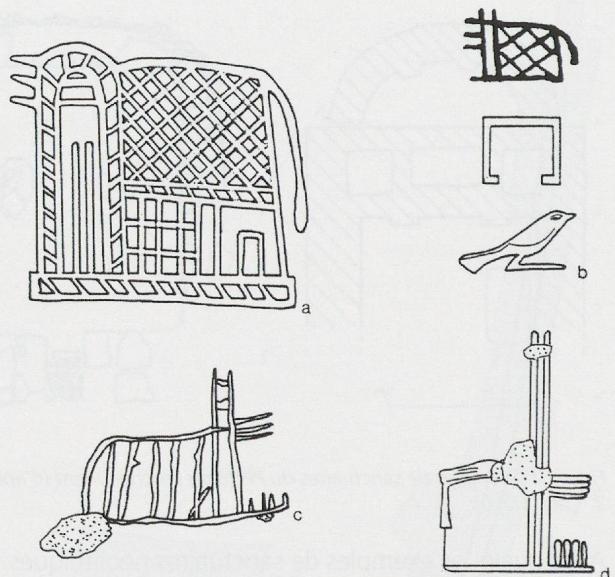


Fig. 4. Représentations de temples prédynastiques figurés sur divers supports (sceaux, grafito, monument en pierre) ayant permis d'interpréter les vestiges d'Hierakonpolis (d'après Friedman 1996, fig. 13).

Egypte, il s'agit d'une construction en bois et en torchis, dont les piliers frontaux, de grand diamètre, évoquent une façade monumentale. Ce bâtiment s'ouvre sur une cour ovale, bordée de bâtiments de petites dimensions (fig. 3). Si les vestiges eux-mêmes fournissent relativement peu de preuves directes du caractère sacré du lieu, la fonction du bâtiment a néanmoins pu être déduite de la comparaison avec l'iconographie de l'époque (Friedman 1996). En effet, les premiers temples se caractérisent par leur façade flanquée de poteaux élevés et il arrive que ces édifices soient associés à des cours (fig. 4). Ces arguments paraissent suffisants à la démonstration,

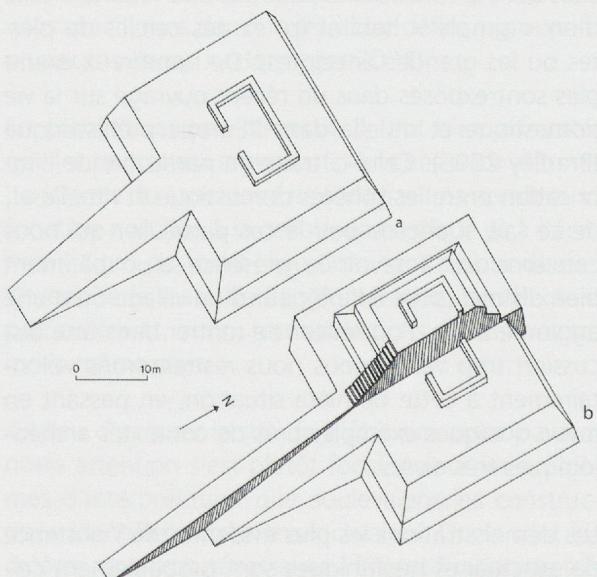


Fig. 5. Deux étapes de construction du Monte d'Accoddi, vers 3000 av. J.-C. (d'après Guilaine 1994, fig. 237).

dans un contexte archéologique où les allusions au domaine religieux sont innombrables.

Plus près de nous, le podium du Monte d'Accoddi (Sardaigne) matérialise, de manière monumentale, un lieu cultuel du début du 3<sup>e</sup> millénaire (fig. 5). A l'emplacement d'un menhir situé au centre d'un ancien village, une plateforme munie d'une longue rampe d'accès fut érigée en pierre. Construite sur un lit de calcaire blanc, elle atteint dans son dernier état 30m sur 40, pour une hauteur de 9m et un accès de 40m de long. A son sommet se trouve le sanctuaire proprement dit, de forme rectangulaire, avec des parois et un sol peints en rouge (Guilaine 1994). Ici encore, ce sont essentiellement les caractéristiques architecturales qui conduisent à l'existence d'un lieu sortant du domaine du profane. Monumentalité, lieu dominant et exception architecturale fournissent l'essentiel des arguments.

Dans le domaine lacustre, les cas de sanctuaires avérés sont rares. La majorité des bâtiments ne remplissant pas le rôle d'habitat est en effet dévolue à la fonction de grenier ou d'étable, l'existence d'ateliers ou d'autres lieux d'activités spécifiques n'ayant jamais été clairement démontrée. Le cas le plus probant de sanctuaire est sans doute celui de Ludwigshafen au bord du lac de Constance (Bade-Wurtemberg). Sur ce site, daté du 39<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les parois d'argile d'une maison ont été modelées et peintes à la chaux. Y sont représentées les cornes d'un grand aurochs, ainsi que les reliefs d'une poitrine féminine (Schlichtherle 1993, 1997). Cette association, qui n'est pas sans rappeler Çatal Hüyük, semble avoir une valeur symbolique suffisamment forte pour conclure à la présence d'un lieu de culte.

A Chalain 19, dans le Jura, une maison légèrement à l'écart du reste du village paraît dotée d'une signification particulière (Viellet 2002). Son architecture ne la distingue pas des autres constructions à vocation domestique, mais les vestiges trouvés autour tendent à souligner qu'elle devait servir de lieu de réunion ou être destinée à une certaine catégorie de la population (présence proche d'un travois, assortiment inhabituel de graines, poignard, pierres chauffées, poids de tisserand). Ce bâtiment, qui remplit peut-être aussi le rôle d'habitat, livre bien plus de témoignages d'activités domestiques que les exemples précédents. Sans totalement écarter le fait qu'il a pu être le siège de pratiques sacrées, il ne rentre pas dans la catégorie des sanctuaires telle que nous l'avons définie, mais se rattache plutôt aux situations où activités rituelle et domestique sont étroitement imbriquées (cf. supra).

Pour terminer ce tour d'horizon, citons encore le cas de la station de Sutz-Lattrigen au bord du lac de Bièvre (Berne), où la Hauptstation-Innen SW livre un plan presque complet d'un village du 36<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 6). Dans le prolongement de la rue centrale séparant les deux rangées de maisons d'habitation, se dresse une bâtisse isolée dont la position, face à l'ensemble du village, lui assure une certaine importance. Son architecture ne la distingue pas des autres maisons, et la couche archéologique, complètement érodée, ne livre aucun vestige susceptible de nous éclairer sur sa fonction précise.

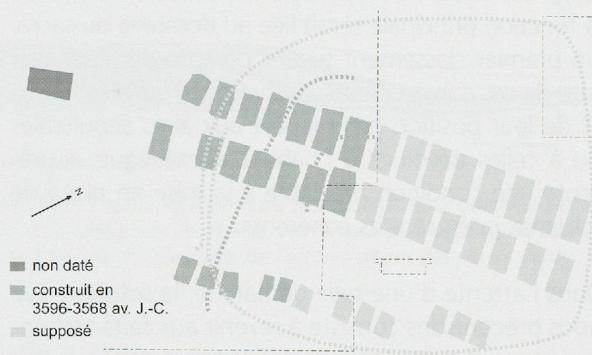


Figure 6. Plan de la station littorale de Sutz-Lattrigen Hauptstation-Innen SW. Les plus anciens pieux remontent aux environs de 3600 av. J.-C. De 3582 à 3568 av. J.-C. le village s'agrandit en plusieurs étapes (d'après Hafner et Suter 2004, fig. 2, p. 15). Le bâtiment extérieur au village, situé dans l'axe de la rue, pourrait remplir une fonction d'ordre idéologique.

Les exemples passés en revue permettent de dégager certains axes de réflexion concernant les possibilités d'interprétation des supposés sanctuaires. On notera que seuls les exemples du Proche-Orient fournissent une riche argumentation. Ailleurs, les vestiges sont plus ténus et ce sont essentiellement les particularités architecturales et la localisation qui sont mises en avant pour affirmer le statut du bâtiment (architecture spécifique, position haute, position centrale). Comme le souligne R. Bradley, la plupart des critères archéologiques utilisés pour définir un bâtiment voué au culte, sont également ceux employés pour décrire l'habitat d'une élite (Bradley 2005, p. 45). En effet, l'architecture particulière, la position centrale, dominante ou extérieure, la proximité avec des tombes, le dépôt d'objets sont des éléments qui sont évoqués dans les deux cas. Seules la présence d'un autel et la découverte d'objets ou figurines en relation avec un culte paraissent spécifiques aux sanctuaires. Or, ces catégories de vestiges sont rares et difficiles à mettre en évidence. Le risque interprétatif, dans les cas archéologiques peu documentés, est donc de voir se substituer à l'absence de faits, un discours pseudo-théorique, exposant des paramètres généraux censés rendre compte de ce que l'on pense être un sanctuaire.

Devant cette impasse apparente, on notera que si Bradley insiste sur la convergence des arguments entre lieu d'une élite et lieu de culte, c'est que son propos est justement de montrer l'imbrication entre sphères domestiques et rituelles. Sans chercher à remettre en cause ce constat, généralement valable pour des sociétés à l'organisation sociale relativement peu complexe, force est de constater que nos exemples montrent qu'il peut exister des bâtiments clairement déconnectés des activités domestiques habituelles. Cette conclusion, obtenue sans grand effort, montre à l'évidence que nous sommes confrontés à un vide relatif en matière de typologie des constructions dont la fonction principale serait liée au domaine du sacré. Un premier classement tenant compte de l'architecture de ces constructions, des vestiges qu'elles livrent et de leur position par rapport aux aires sépulcrales ou à celles dévolues à l'habitat domestique, représente une condition préalable à la mise en place de schémas interprétatifs cohérents.

Dans l'attente d'une telle démarche, la solution que nous préconisons consiste à revenir aux faits archéologiques, en tentant de documenter et d'interpréter de la manière la plus détaillée les quelques exemples de sanctuaires fouillés récemment. C'est en effet la qualité de l'information de terrain qui permettra d'affiner les modèles interprétatifs. La station littorale de Marin-Les Piécettes, encore en cours d'analyse, offre justement l'occasion de livrer quelques informations supplémentaires.

## LE CAS DU BÂTIMENT CENTRAL DE MARIN-LES PIÉCETTES

Le bâtiment central du village des Piécettes a été reconstruit à plusieurs reprises, en même temps que le tertre artificiel était agrandi et rehaussé.

Une première interprétation, dictée par le plan des pieux et leur position stratigraphique, a conclu à l'existence de trois constructions successives (fig. 7). Celles-ci révèlent le plan d'un bâtiment de même longueur que les maisons d'habitation, mais nettement plus étroit, de l'ordre de 2,2 à 2,8m de large, au lieu des mensurations habituelles de 3,5 à 4,5m. Par ailleurs, de nombreux indices tendent à situer son entrée sur le côté occidental, là où passe le chemin, alors que les maisons connues en domaine lacustre sont pourvues d'une entrée axiale. De plus, le plan du bâtiment n'est pas muni de poteaux centraux dans ses deux premiers états, alors que cela semble la règle dans le domaine de l'habitat en milieu humide. Enfin, le dernier édifice reconnu est construit avec des poteaux particulièrement larges pour l'époque, enfouis à une profondeur de 2,5m, soit nettement plus que la moyenne, ce qui suggère une élévation de la superstructure hors normes. Cette construction, munie cette fois d'une rangée centrale de poteaux, présente une nette asymétrie entre les largeurs de ses deux nefs, ce qui est parfaitement inhabituel, mais s'accorde bien avec l'idée d'un accès latéral et non axial.

La reprise minutieuse de toutes les stratigraphies du tertre, couplée avec une analyse micromorphologique (M. Guélat, étude en cours) a par ailleurs livré de nouvelles informations. Les dépôts composant le tertre ne sont pas uniquement constitués de remblais provenant des environs du site. Une partie de ces dépôts résulte de la destruction des bâtiments successifs, notamment de leurs parois. Ces dernières se composent d'un torchis disposé sur une armature de clayonnage, tressé entre les poteaux. Or, ces éléments de parois, bien visibles en stratigraphie, sont beaucoup plus massifs que le torchis appliqué sur les cloisons des maisons d'habitation. Il peut en

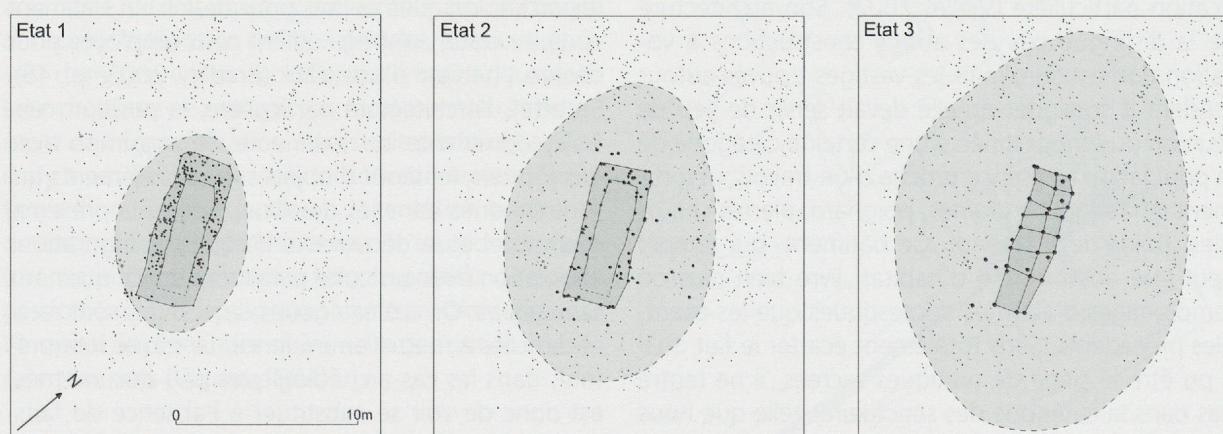


Fig. 7. Etats successifs de construction du bâtiment central situé au sommet du tertre. Une première analyse de la répartition des poteaux nous conduit à définir trois états principaux, alors que l'étude des stratigraphies tendrait à distinguer au moins 4 à 6 phases de construction.

effet atteindre une épaisseur d'au moins 15cm, un indice qui vient renforcer la particularité de l'édifice central.

De manière schématique, le tertre est constitué de restes de parois effondrées, de remblais amenés intentionnellement et de couches un peu plus organiques, qui correspondent aux niveaux d'occupation (fig. 8). Sur la stratigraphie principale, cette succession permet de discerner les cycles de constructions/destructions successives d'au moins quatre bâtiments

tre exemplaires ont été retrouvés dans les remblais. Une analyse minutieuse devrait préciser s'il s'agit d'un apport intentionnel : un argument qui pourrait nous conforter dans l'idée d'un sanctuaire.

En considérant le site de Marin-Les Piécettes dans une perspective plus large, on peut se demander pourquoi ce village est le seul à livrer une telle structure centrale. Pour juger du caractère unique de cette découverte, il faudrait être sûr que nous disposons de comparaisons suffisamment nombreuses et

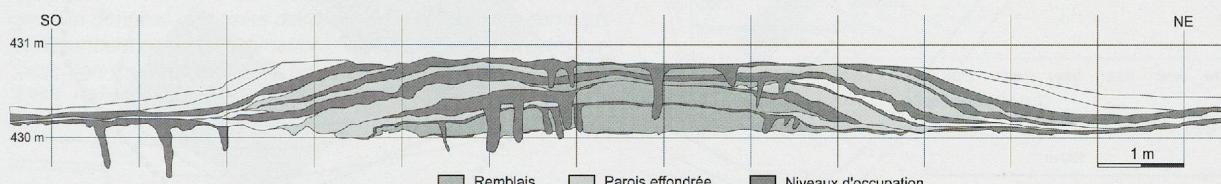


Fig. 8. Stratigraphie interprétée du tertre selon un axe sud-ouest / nord-est. L'apparence générale des couches, leur géométrie et les analyses micromorphologiques permettent de distinguer globalement trois catégories de dépôts. Les niveaux plus organiques doivent correspondre aux sols d'occupation ; les couches épaisses d'argile résultent en grande partie de l'effondrement des parois ; enfin, le centre du tertre est rehaussé à plusieurs reprises à l'aide de remblais.

et non pas trois, comme la première analyse de la répartition des pieux semblait l'indiquer. Sur une autre coupe de terrain située plus au sud, l'observation macroscopique des sédiments conduit à dénombrer au moins six de ces cycles ! En comparaison, les maisons d'habitation n'ont été reconstruites qu'à trois reprises, à en juger par le plan des pieux et l'analyse des accumulations argileuses résultant des destructions successives (Guélat et Honegger 2005).

L'ensemble de ces observations montre que le bâtiment central a été l'objet d'une attention particulière et que sa spécificité ne se résume pas à sa position centrale et surélevée. On retrouve en effet de nombreuses particularités au niveau du plan au sol, des techniques de construction et du nombre de reconstructions sur le même plan.

La répartition spatiale des vestiges et des artefacts apporte pour l'instant une information importante : à savoir que l'édifice central n'a pas eu une fonction domestique ou économique. Par contre, elle n'a pas encore livré d'arguments déterminants nous éclairant sur les activités qui ont dû se dérouler sur le remblai ou dans son bâtiment. Par exemple, aucun dépôt de fondation n'a été formellement identifié, même si quelques objets, pris dans les sédiments du tertre, ont parfois une belle allure (Loser et Maytain, ce volume). Parmi les témoins trouvés au sol, ce sont les restes osseux qui pourraient encore apporter quelque éclairage sur des comportements particuliers liés au tertre artificiel. Cela concerne les restes de faune, mais également les os humains, dont qua-

documentées, pour avoir une image un tant soit peu représentative de l'organisation « standard » d'un village lacustre ou palustre. Or, nous doutons que nous ayons atteint ce stade. Même si le domaine lacustre est réputé pour l'abondance de ses plans de villages, il faut constater que ceux-ci sont rarement complets et que l'on ne dispose presque jamais d'une évaluation précise de leur extension totale. Chercher à dégager des régularités sur cette base comporte certains risques. Pour prendre un exemple, il aura fallu la publication de quelques villages inédits du lac de Bièvre (Hafner et Suter 2004) pour remettre en cause une tendance pourtant raisonnablement fondée, montrant la permanence de la position des greniers face au rivage (Pétrequin et al. 1999).

On se bornera donc ici à insister sur la vaste extension de la station des Piécettes, reconnue grâce à de nombreux sondages et carottages. Certes, la contemporanéité stricte entre les différentes zones d'occupation n'est pas partout démontrée, même si les datations C14, précises et cohérentes, situent les principaux secteurs d'habitation dans une fourchette de temps d'environ 150 ans, soit entre 3500 et 3350 av. J.-C.

Une évaluation complète de l'extension des vestiges a été terminée en 2004, suite à une campagne de carottages portant sur la partie sud du site (Chalumeau 2005). Elle révèle trois secteurs d'occupation dense, caractérisés par la présence de maisons d'habitation reconstruites à deux ou trois reprises. Il s'agit vraisemblablement du centre du village, dont

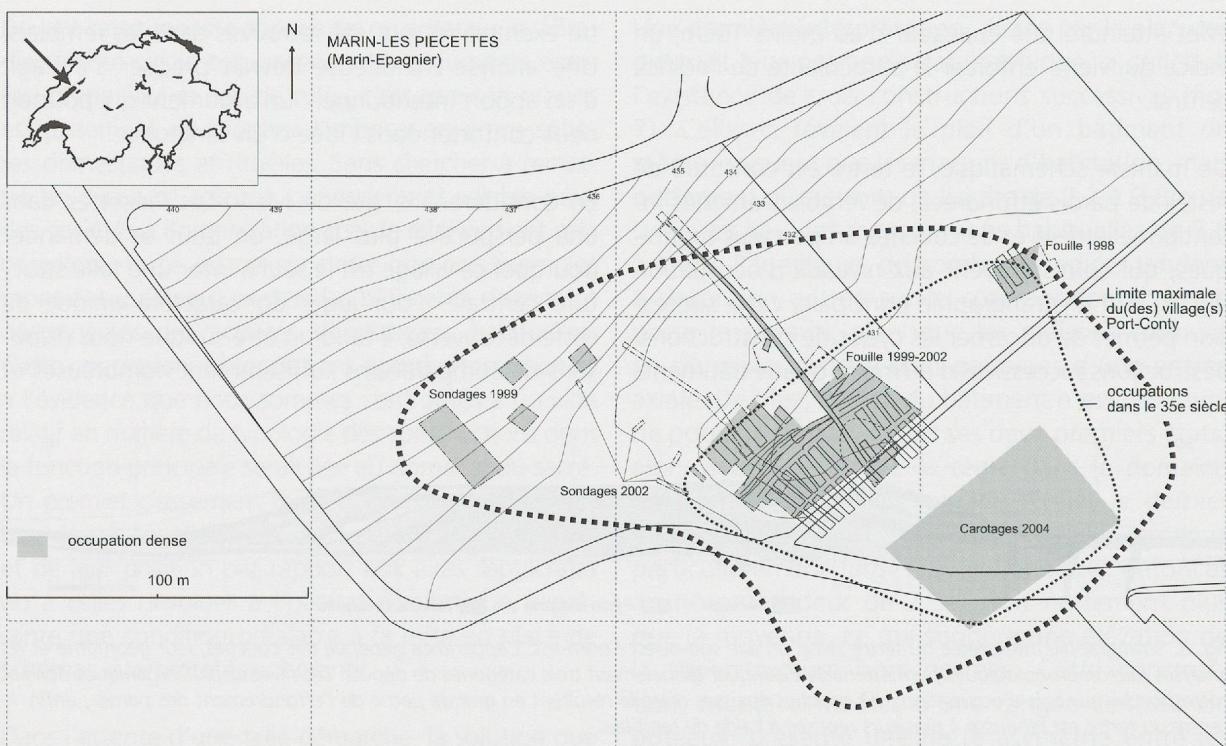


Fig. 9. Estimation de l'extension des occupations du Port-Conty à Marin-Les Piécettes. Au centre, l'habitat est plus dense, avec au moins deux phases de construction reconnues dans chaque secteur. Les dates C14 et dendrochronologiques situent ces occupations dans le même intervalle de 150 ans, vers le 35<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Sans maîtriser la contemporanéité parfaite de l'ensemble, le village pouvait couvrir 1,2 à 1,8 hectare.

la surface couvre un peu plus d'un hectare (fig. 9). Le nombre minimal de bâtiments qui s'y trouvent s'élève à une trentaine, mais l'espace disponible laisse encore la place pour une cinquantaine de constructions supplémentaires. Si l'on tient compte maintenant des zones périphériques, où les vestiges sont moins denses, l'extension totale de la station approche 1,8 hectare.

En comparant ces données à celles des autres stations littorales du nord des Alpes, dont le plan est suffisamment complet, il ressort que le site de Marin présente une des extensions les plus vastes et probablement une des plus fortes densités de population des établissements connus au Néolithique moyen et final (fig. 10). En effet, la majorité des stations couvre une surface comprise entre 2000 et 4000m<sup>2</sup> et elles comprennent de 10 à 40 maisons.

En l'état actuel des connaissances, tout porte à croire que le site de Marin-Les Piécettes est doté d'un statut spécifique, lié à la présence de ce que nous considérons être un sanctuaire. Il pourrait donc bien s'agir d'un lieu de polarité, dont le rayonnement devait

couvrir un territoire comprenant plusieurs villages. Cette interprétation n'est certes pas habituelle dans le domaine de l'archéologie lacustre et palustre, où la richesse des sites et la précision chronologique a longtemps conduit les chercheurs à se focaliser sur un seul village à la fois, en évitant trop souvent de considérer la structure du territoire à une plus vaste échelle. Dans d'autres contextes archéologiques, comme celui des grandes enceintes de l'Allemagne et du nord de la France, le constat de l'existence de lieux centraux, rayonnant sur des distances relativement grandes, paraît bien banal.

Face à une volonté interprétative liée à une archéologie touchant au domaine social et idéologique, le référentiel de comparaisons ne paraît crédible que lorsqu'il s'inscrit à l'échelle du continent. La confrontation de traditions culturelles différentes ne peut en effet conduire qu'à un élargissement de la réflexion. Enfin, la constitution d'une base descriptive précise mais orientée, intégrant des outils analytiques modernes et des comparaisons quantifiées, paraît constituer une approche dont la fécondité est encore loin d'être épousée.

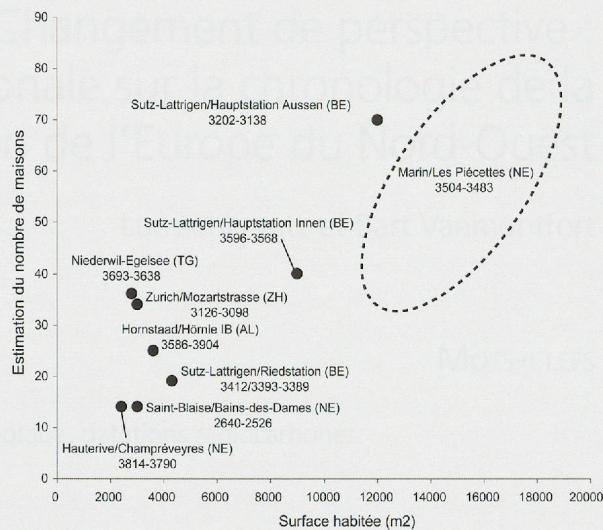


Fig. 10. Comparaisons de l'extension et du nombre de maisons entre stations littorales du Plateau suisse et du sud de l'Allemagne. Les données sont tirées des plans de village les plus complets et dépendent parfois d'estimations, visant à tenir compte des surfaces non fouillées (données tirées de Hasenfratz et Gross-Klee 1995, Hafner et Suter 2004).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bradley (R.). 2005. Ritual and domestic life in prehistoric Europe. London, New York : Routledge.
- Cauvin (J.). 1994. Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au Néolithique. Paris : Eds du CNRS. (Empreintes).
- Chalumeau (L.). 2005. Rapport sur la campagne de sondage réalisée autour du site de Marin-Les Piécettes (NE) en vue de préciser son extension et son contexte sédimentaire (juillet 2004). Neuchâtel : Serv. cantonal d'archéol. (Rapp. de fouille non publ.).
- Friedman (R.). 1996. The ceremonial centre at Hierakonpolis locality HK29A. In : Spencer (J.), ed. Aspects of early Egypt. London : British Mus. Press, 16-35.
- Guélat (M.), Honegger (M.). 2005. Micromorphology applied to lakeside settlement at Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Switzerland) : analysis of anthropogenic clay accumulations. In : Della Casa (P.), Trachsel (M.), ed. Wes'04 : Wetland economies and societies. International conference (10-13 march 2004 ; Zurich). Zürich : Chronos, 95-98.
- Guilaine (J.). 1994. La mer partagée : la Méditerranée avant l'écriture : 7000-2000 av. J.-C. Paris : Hachette.
- Hafner (A.), Suter (P.J.). 2004. Découvertes 1984-2004 : 5000 ans, plongée dans le temps. Catalogue d'exposition (2004 ; Biel). Berne : Service archéol. du Canton de Berne.
- Hasenfratz (A.), Gross-Klee (E.). 1995. Habitat et modes de construction. In : Stöckli (W.E.), Niffeler (U.), Gross-Klee (E.), ed. Néolithique. Bâle : Soc. suisse de préhist. et d'archéol. (SPM : La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age ; 2), 195-229.
- Honegger (M.). 2001. Marin-Les Piécettes NE au Néolithique : une station littorale d'exception. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 84, 29-42.
- Honegger (M.). 2002. La station littorale de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) : une place centrale au sein du monde lacustre. Journée d'information de l'Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (16 nov. 2002 ; Paris). Paris : Internéo ; Soc. préhist. fr. (Internéo ; 4), 51-57.
- Mellaart (J.). 1963. Excavation at Çatal Hüyük, 1962 : second preliminary report. Anatolian studies, 13, 43-103.
- Pétrequin (P.), Viellet (A.), Illert (N.). 1999. Le Néolithique au nord-ouest des Alpes : rythmes lents de l'habitat, rythmes rapides des techniques et des styles. In : Braemer (F.), Cleuziou (S.), Coudart (A.), ed. Habitat et société. Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire (19 ; 22-24 oct. 1998 ; Antibes). Juan-les-Pins : Ed. APDCA, 297-323.
- Schlüchter (H.). 1993. Ein Kulthaus der Jungsteinzeit am Ueberlinger See. Archäologische Nachrichten aus Baden, 50, 48-49.
- Schlüchter (H.), ed. 1997. Pfahlbauten rund um die Alpen. Stuttgart : K. Theiss. (Archäologie in Deutschland. Sonderheft ; 1997).
- Viellet (A.). 2002. The isolated structure of the Neolithic site 19, Lake Chalain (Jura, France) : dendrochronological study of oak pilings (Quercus sp.). Dendrochronologia (Verona), 20, 3, 301-312.

